PAIE

Paie en convention collective du 31 octobre 1951 : classer, calculer et contrôler

Les établissements appliquant la convention collective du 31 octobre 1951 ont un système de rémunération à part. Coefficients indemnités liées aux sujétions reprise d'ancienneté et primes conventionnelles se combinent sur chaque bulletin. Un gestionnaire venu d'un autre secteur se retrouve vite en difficulté et les erreurs de classement se répercutent sur plusieurs années. Un module court proposé en présentiel ou à distance destiné à des praticiens confirmés. Vous reprenez la construction du salaire conventionnel et le positionnement des métiers. Vous traitez les indemnités liées aux conditions de travail. Vous organisez les contrôles sur les points sensibles de ces bulletins.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 850 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires et responsables de paie d'établissements sanitaires sociaux et médico sociaux ainsi que collaborateurs de cabinets intervenant dans ce secteur.

PRÉREQUIS
Pratiquer la paie dans un établissement appliquant cette convention collective

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Positionner les métiers de l'établissement dans la classification conventionnelle
- Construire la rémunération conventionnelle à partir du coefficient et de ses compléments
- Calculer la reprise d'ancienneté et son incidence sur le salaire
- Traiter les indemnités liées aux sujétions et aux conditions de travail
- Organiser le contrôle des bulletins sur les points spécifiques à cette convention

03 Programme détaillé

M1 Classification et reprise d'ancienneté

- Positionner les métiers et valoriser le parcours
- Logique de classification des emplois
- Détermination du coefficient applicable
- Règles de reprise d'ancienneté
- Incidence du classement sur l'ensemble de la rémunération
- Atelier : Positionnement de plusieurs métiers de l'établissement et calcul de la reprise d'ancienneté.

M2 Construction du salaire conventionnel

- Du coefficient au brut mensuel
- Composantes du salaire conventionnel
- Primes et indemnités prévues par la convention
- Indemnités liées aux sujétions et aux horaires particuliers
- Présentation des rubriques sur le bulletin
- Cas pratique : Reconstitution du brut d'un soignant travaillant en horaires décalés.

M3 Temps de travail et contrôle des bulletins

- Sécuriser les points sensibles
- Décompte des temps particuliers propres au secteur
- Traitement des remplacements et des renforts
- Régularisations les plus fréquentes
- Plan de contrôle mensuel des bulletins
- Mise en situation : Revue critique d'un lot de bulletins et repérage des anomalies de classement.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 850 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr